

A-B et C : points de l'ordre du jour communs à chaque premier conseil de l'année.

A) présentation de l'ordre du jour et signature du bon d'engagement

B) présentation et rôle des délégués

LE CONSEIL DES ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

Quel est le rôle des délégués ?

1. Ils réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
2. Ils présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
3. ils mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil
4. ils peuvent proposer des utilisations de la coopérative scolaire et donnent leur avis sur les dépenses effectuées

Les délégués doivent savoir:

- ii Écouter les autres : savoir ce qui va ou ce qui ne va pas.
- ii Être discret : ne pas rapporter le problème ou la confidence à tout le monde.
- ii Savoir rapporter les informations à la bonne personne.
- ii Ne pas abuser de sa fonction (je ne suis pas un chef).
- ii bien savoir se comporter en toutes circonstances (savoir rester calme et poli).
- ii Savoir prendre la parole devant les autres pour défendre les accusés et exposer les problèmes.

Quel est le rôle des adultes ?

1. ils écoutent les propositions des enfants ;
2. Ils encouragent les délégués les plus jeunes à s'exprimer ;
3. Ils soumettent les décisions prises par le conseil d'enfants au conseil d'école (personnel éducatif) si leur application peut poser problème.
4. Le rôle de président du conseil est généralement tenu par un adulte (généralement le directeur) et un enfant peut se voir confier celui de secrétaire de séance.
5. ils ont un droit de veto

C) les règles du conseil

Fréquence : 1 fois par période

Lieu : la salle musique

1 secrétaire de séance

Quelques plénières (avec tous les enseignants)

Des conseils en public (classe de l'enseignant présent)

E) la collecte de bouchons

Kélia, élue au CME et déléguée de CM2 expose le projet « collecte de bouchons ». Il s'agit de collecter des bouchons en plastique pour l'association « Bouchons d'Amour » et des bouchons de liège pour « France Cancer ». Le conseil de délégués vote à l'unanimité la participation de l'école à cette collecte. Un article sera rédigé sur le site internet de l'école. Le conseil de délégués décide d'organiser un concours entre les classes.

F) Le banc de l'amitié

Le projet sera mis en place en Novembre en partenariat avec des élus du CM2 et d'artistes lillois.

La mise en place devrait se faire le mercredi 15 novembre.

G) commission paniers de basket

Malgré les différents courriers envoyés et la rédaction d'un devis par les services municipaux, l'école n'a toujours pas reçu les paniers de basket. Batiste, Souhila, Andrew et Naolie forme cette commission et rédigent un nouveau courrier à destination de Madame le Maire.

H) Commission boîte à livres

Naolie, Anton, Dania et Jean se proposent de réfléchir à un projet « boîte » à livres qui serait installée dans le hall de l'école Boufflers

I) nouveaux jeux de cour pour la récréations

Sacha et Mme Lurot sont responsables de descendre une caisse de jeux d'extérieur à chaque récréation du matin.

Le conseil de délégués prend fin à 12h35, il est grand temps d'aller manger !